



**HAL**  
open science

## L'environnement : une catégorie au faible potentiel mobilisateur dans un territoire industriel à risques - le cas du bassin de Lacq

Christine Bouisset, Sylvie Clarimont, Julien Rebotier

### ► To cite this version:

Christine Bouisset, Sylvie Clarimont, Julien Rebotier. L'environnement : une catégorie au faible potentiel mobilisateur dans un territoire industriel à risques - le cas du bassin de Lacq. Didier Busca; Nathalie Lewis. Penser le gouvernement des ressources naturelles, Presses Universitaires de Laval, pp.17-43, 2019, 9782763735078. hal-02132456

**HAL Id: hal-02132456**

**<https://hal.science/hal-02132456>**

Submitted on 24 May 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'environnement : une catégorie au faible potentiel mobilisateur dans un territoire industriel à risques

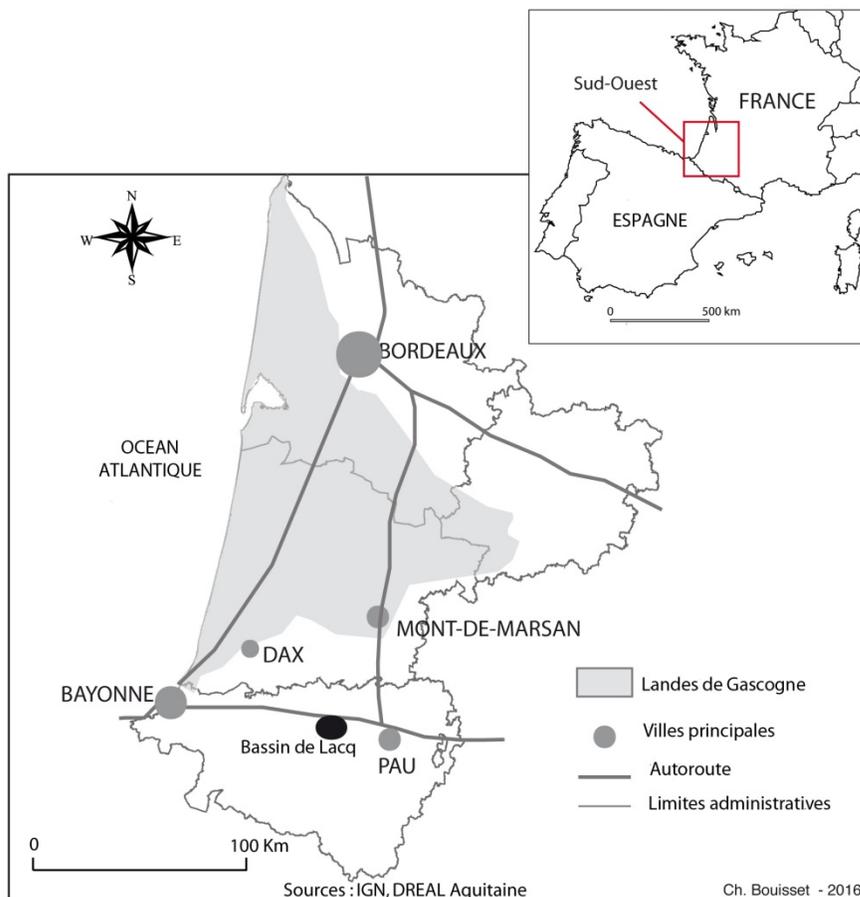
Le cas du Bassin de Lacq

Christine Bouisset, Sylvie Clarimont et Julien Rebotier

## **Introduction**

Le Bassin de Lacq, dans le Sud-Ouest français, est un complexe industriel chimique né de la découverte, dans les années 1950, d'un important gisement de gaz naturel (figure 1). Il comprend quatre plateformes chimiques, celles de Mont, Lacq, Mourenx et Pardies. Le « Bassin industriel de Lacq » est aujourd'hui le troisième pôle chimique français et offre environ 7 500 emplois directs. Si 20 000 personnes vivent à proximité des quatre plateformes, le Bassin se trouve dans la Communauté de Communes Lacq-Orthez (CCLO) qui réunit 61 communes et près de 55 000 habitants (figure 2). Le tissu économique local demeure fortement marqué par l'industrie qui concentre, en 2012, 24 % des actifs soit un taux supérieur à la moyenne nationale (14,5 %) et à celle du département (16 %) (CCLO, 2016).

Figure 1. Carte de localisation du Bassin de Lacq



Source : IGN, DREAL Aquitaine

Malgré le rôle majeur que joue l'activité industrialo-chimique pour les territoires locaux, notamment en termes d'emplois, celle-ci voit de graves menaces peser sur son équilibre économique. De 1998 à 2010, l'évolution de l'emploi industriel est négative et les pertes nettes évaluées à 1 355 emplois (Vechiu, 2012). En mars 2017, l'annonce par l'entreprise Yara, poids lourd de la chimie, de son départ de la plateforme industrialo-chimique de Pardies, l'une des quatre plateformes du complexe industriel de Lacq, en est une illustration parmi les plus récentes.

Les menaces sur l'activité du Bassin sont variées et anciennes. Les crises de modèle économique, des principaux secteurs d'activité, ou de grandes grèves ont fait l'actualité du

site dans les années 1980 et 1990, et dans un sens étaient présentes dès l'origine du complexe industriel : on savait, dès le début, la finitude de la ressource en gaz sur laquelle était basée le développement du complexe. Mais d'autres menaces s'avèrent assez éloignées du pilotage économique et industriel du Bassin de Lacq. Localement, les nuisances pour les activités non industrielles, des accidents sanitaires ou encore la crainte des risques industriels existent également, et pratiquement depuis le début de la mise en chantier du complexe.

À ce titre, il est impossible de séparer le registre économique ou industriel du registre environnemental lorsqu'il est question du développement du Bassin de Lacq. Par environnement, nous entendons « l'ensemble des réalités extérieures » à un système social, ayant une influence sur celui-ci et interagissant avec lui (Emelianoff, 2013 : 342). Plus spécifiquement, le terme sera employé ici pour désigner les interactions multiples entre les éléments du milieu biophysique et le monde social. Ce double registre économique/industriel et environnemental est essentiel à la compréhension d'une problématique de risques multiples et localement articulés. Là aussi, impossible de fragmenter (et donc de séparer) les risques dits industriels, naturels (principalement l'inondation pour les espaces situés à proximité du Gave de Pau), sanitaires, ou encore économiques et sociaux.

Face à cette multiplicité de risques, la catégorie de l'environnement s'avère relativement peu mobilisée sur le terrain. Pour peu qu'on ne fasse pas l'économie des éléments de contexte, une approche territoriale contribue à une meilleure compréhension de cette relative discrétion que ne le permet une simple approche sectorielle, ou technique, centrée sur un type de risque spécifique. En effet, une approche territoriale consiste à mobiliser la

complexité du territoire pour mieux saisir la genèse et les implications des risques et de leur gestion, dans l'espace et pour le monde social. Elle considère notamment la multiplicité des acteurs, la diversité voire la contradiction de leurs intérêts, ou encore le jeu d'articulations entre échelles. L'approche territoriale est plus intégrée, et en ce sens plus adéquate pour rendre compte de la plurifactorialité et de l'intrication des ressorts qui interviennent dans la construction (nécessairement complexe) des risques sur un territoire (Rebotier, 2012; Reghezza-Zitt, 2015). Au-delà du seul registre environnemental, l'intrication des problématiques propres au Bassin de Lacq, mais aussi la prise en compte de leurs dynamiques, ou encore l'articulation entre acteurs et échelles sont des éléments clés d'une lecture géographique. Elles sont aussi des jalons de l'approche territoriale (Theys, 2002; Di Méo et Buléon, 2005). La question environnementale est ainsi entendue comme une série de problématiques liées à l'environnement, mais qui se posent au sein et à partir du monde social, de façon située.

Si l'environnement est pris principalement dans sa dimension biophysique, il intéresse peu l'approche territoriale. Celle-ci est en revanche appropriée pour rendre compte de la complexité du monde social (une pluralité d'acteurs et leurs arbitrages, des échelles d'action et des rapports de force, des effets de contexte, etc.). Elle est également appropriée pour définir le périmètre, les enjeux et la portée d'une question environnementale dans toute sa dimension sociale, sur un territoire. En adoptant une approche territoriale, cette contribution est bâtie comme un contrepoint et une invitation à repenser l'idée, parfois un peu rapide, selon laquelle la question environnementale (et ses corollaires comme le « risque », « l'éthique environnementale » ou le défi que présente « l'anthropocène ») est un puissant vecteur de mobilisation, et d'action. Le cas du Bassin de

Lacq semble fonctionner à contre-emploi d'une lecture dominante de mobilisations sociales structurées par la question environnementale.

En effet, la montée en puissance de la question environnementale parmi des sociétés engagées dans une modernité réflexive semble se généraliser (Beck, 1986; Rudolf, 1998; Kalaora et Vlassopoulos, 2013). Elle ferait l'objet d'une prise de conscience collective particulière, et constituerait un motif de mobilisations sociales et politiques, notamment sur la base de valeurs universelles de justice, débouchant sur des initiatives plus ou moins conflictuelles (Subra, 2014). Certains sont particulièrement attentifs à l'émergence d'une éthique environnementale, support de logiques de subjectivation qui gagneraient toujours plus les individus alors que les mobilisations collectives perdraient en intensité (Touraine, 2015). D'autres voient dans la reconnaissance de la condition de « terrestres » et des limites imposées par les problèmes environnementaux dans le contexte de l'Anthropocène une façon de revenir sur la condition d'Humain et de faire société (Latour, 2015).

Pourtant, le terrain de Lacq pousse à ne pas souscrire trop vite aux lignes de force de la littérature qui consacre l'irruption de l'environnement comme une catégorie d'organisation du social. Des études en ce sens restent très convaincantes, comme la thèse d'Osadchy (2015 : 309-372) sur la zone industrialo-portuaire de Marseille-Fos-sur-Mer où la mobilisation associative et citoyenne est à l'origine d'une forme de reterritorialisation de l'agenda industriel et de l'aménagement local. Mais de telles études de cas n'épuisent pas la diversité des expériences (y compris dans ce même secteur industriel de Marseille – Fos). S'il est indéniable que l'environnement correspond également aujourd'hui à une question de société, l'expérience de Lacq montre qu'il n'opère pas de façon universelle, systématique, ni même uniforme. De toute évidence, d'autres catégories (comme le

pouvoir, le marché, ou l'attachement au lieu) continuent d'opérer fortement, et d'être le support de rapports sociaux puissants qui ordonnent le social, dans l'ombre de la portée « mobilisatrice » de la question environnementale. Pour compléter la référence à Marseille – Fos, le conflit spécifiquement entraîné par l'élaboration du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de la raffinerie Total de la Mède, à Martigues, s'est bien fondé pour partie sur les catégories de risque et d'environnement. Mais il n'a pas débouché sur une entrée significative et durable d'acteurs associatifs ou d'habitants organisés dans les arènes de gouvernance de l'aménagement et du développement locaux (Osadtchy, 2015 : 413-415). La reterritorialisation de l'agenda industriel s'avère incomplète, et la portée de la mobilisation environnementale difficile à saisir *a priori*.

De la même manière, des problèmes environnementaux et de santé publique majeurs sont présents à Lacq : nuisances, pollutions diverses (air, sols, eau), suspicion de surmortalité locale pointée par une étude épidémiologique de 2002, rendue publique seulement en 2015 et relancée en 2016. Mais la question environnementale n'a jusqu'à présent guère été mobilisatrice pour dénoncer les choix industriels ou le développement territorial.

Comment comprendre le décalage entre un discours sur une question environnementale qui monte en puissance, et sa portée très faible dans un Bassin de Lacq qui n'est pas sans connaître de problèmes environnementaux? Quelle est aujourd'hui la place dévolue à la question environnementale dans le Bassin de Lacq? L'environnement est-il vraiment absent des débats locaux? Les acteurs (riverains, décideurs, industriels) n'accordent-ils qu'une importance marginale à leur environnement? Alors, quelles sont les catégories qui comptent, et pour qui?

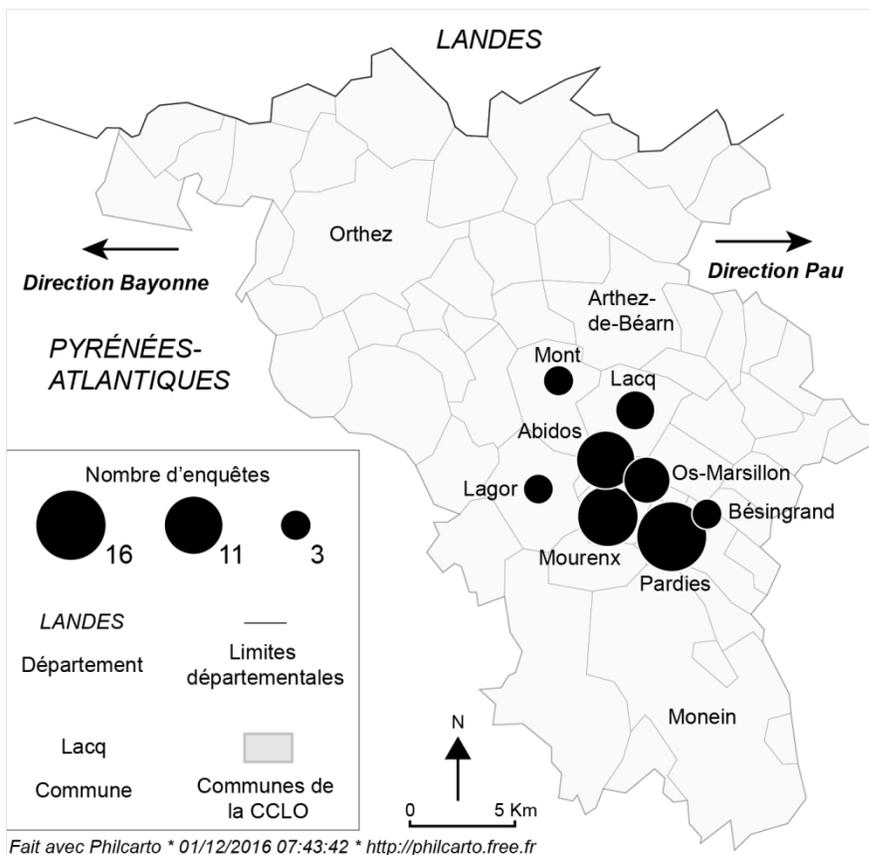
D'une part, nous avançons que l'on ne peut pas déduire de l'absence de mobilisations environnementales visibles la preuve de l'absence de ces préoccupations sur le territoire. La littérature montre en outre combien il peut être intéressant, à contre-courant des conflits et mouvements sociaux les plus visibles, de se pencher sur les cas où, contre toute attente, la « cause » environnementale ne se convertit pas en porte-étendard des mobilisations citoyennes (McAdam et Schaffer Boudet, 2012). D'autre part, des catégories alternatives puissantes opèrent à Lacq, et pas seulement en termes discursifs. Elles prennent tout leur sens dans le contexte de l'économie politique très contrainte du bassin industriel.

Les méthodes mises en œuvre pour rendre compte du cas du Bassin de Lacq au prisme de la question environnementale reposent sur différentes formes de collecte d'information (Rebotier *et al.*, 2017). On trouve notamment la collecte et l'analyse des articles issus de la presse quotidienne régionale (entre 2010 et 2016), ou encore des rapports établis à la suite de dispositifs de concertation (rapports d'enquêtes publiques relatives à l'élaboration des PPRT ou à l'expérimentation de nouveaux procédés industriels comme le captage et stockage de CO<sub>2</sub>), et plus largement d'un certain nombre de documents techniques.

Outre la presse et la littérature grise, deux types d'enquêtes qualitatives ont été menés sur la base d'entretiens semi-directifs auprès de deux catégories de personnes. Une première série d'entretiens a été réalisée auprès des acteurs clés du territoire (élus, techniciens locaux, représentants de l'État, syndicalistes, mais aussi responsables associatifs notamment ceux de la principale association régionale de défense de l'environnement – la Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest [SEPANSO], la Fédération pour l'étude, la protection et l'aménagement de la

nature dans le Sud-Ouest – et d’une association de riverains récemment créée, à Lacq, l’Association des riverains du site industriel de Lacq [ARSIL]). Une seconde série d’entretiens a concerné les riverains à proximité des quatre plateformes industrielles. Au printemps 2014, une trentaine de personnes vivant dans des lotissements proches des usines a été interrogée, en vis-à-vis. Deux ans plus tard, il nous a semblé nécessaire de compléter ces enquêtes dans la mesure où un phénomène nouveau est apparu. Au cours de l’été 2015, plusieurs habitants de Lacq et des communes voisines se sont dits incommodés par des émanations toxiques nouvelles occasionnant des problèmes respiratoires. Fortement médiatisées, ces nuisances ont donné lieu à l’émergence d’une mobilisation riveraine menée par l’association ARSIL. C’est pourquoi nous avons fait le choix de revenir sur le terrain pour tenter d’appréhender une éventuelle évolution du rapport des habitants aux risques et aux nuisances, à proximité du site industriel. L’enquête de 2014 a donc été reprise auprès d’un nouvel échantillon d’une trentaine de riverains du complexe (dont certains ont directement fait l’expérience des nuisances de l’été 2015) en élargissant le périmètre géographique de l’enquête à des communes plus éloignées des sites industriels (comme Mont) et en intégrant quelques questions nouvelles liées à l’actualité (figure 2).

Figure 2. Carte de localisation des enquêtes réalisées auprès des riverains



Source : Rebotier *et al.*, 2017

Pour présenter la réflexion autour de la place de la question environnementale dans le Bassin industriel de Lacq, nous avons procédé en trois temps. Un premier temps est consacré à la reconstitution rapide de la trajectoire de ce territoire industriel – marquée grossièrement par trois grandes étapes : découverte et mise en exploitation de la ressource naturelle, industrialisation puis reconversion. Dans un deuxième temps, on s’attache à mettre en lien les formes que prend la problématique environnementale sur le terrain et pour différents acteurs avec l’évolution économique et industrielle plus large du territoire. L’évolution récente du contexte économique et de la gouvernance dans le bassin de Lacq permettra de souligner la faiblesse du levier que constitue la question environnementale à

Lacq (voire son fonctionnement à « contre-emploi » au regard d'une interprétation dominante dans la littérature sur la modernité réflexive). Le dernier temps de la démonstration est l'occasion de revenir sur la plurifactorialité des problèmes posés. On y voit l'absolue nécessité de rompre avec des réflexions en silo (notamment sur l'environnement, qui séparent l'origine sectorielle des problèmes ou encore des impacts) pour élaborer des questions de recherche (et de société) plus intégrées, et plus fidèles aux réalités de terrain.

## **1. De la découverte d'une ressource à son épuisement : 60 ans de transformations territoriales**

À travers une analyse diachronique sur plus d'un demi-siècle de transformations de ce qui deviendra le bassin industriel de Lacq, nous souhaitons revenir sur le caractère construit de la ressource (ici le gaz naturel) du fait de l'évolution des innovations techniques qui la rendent disponible, et surtout du fait des jeux d'acteurs, de leurs discours et de leurs stratégies. À partir d'une chronologie critique des mutations de l'activité industrielle dans le Bassin de Lacq, on pourra mettre l'accent sur les dimensions sociales et politiques mises en évidence par une approche territoriale de la ressource qui oblige à la contextualiser, et donc à la dénaturiser.

### **1.1 De l'exploitation du gisement à l'industrialisation du bassin : la mise en place d'un pôle industriel chimique**

Créé à partir de 1951 autour de l'exploitation d'un gisement de gaz naturel, le complexe industriel de Lacq est situé dans la plaine alluviale du gave de Pau, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de l'agglomération paloise. Son développement s'inscrit dans un contexte particulier de forte intervention de l'État soucieux de garantir

l'indépendance énergétique du pays. Lacq est ainsi un élément de la stratégie énergétique et industrielle nationale. Localement, l'implantation d'un pôle industriel spécialisé dans la pétrochimie introduit un bouleversement majeur dans un espace jusque-là très rural et agricole. Un opérateur public, la Société nationale des pétroles d'Aquitaine (SNPA) créée en 1941 et qui donnera naissance plus tard au groupe Elf-Aquitaine, prend en charge la mise en valeur des hydrocarbures. Autour de la SNPA gravitent de grands groupes, chimiques et pétroliers, de même qu'un ensemble de PME dépendantes composant un espace productif bipolaire (Gilly et Leroux, 2005). Cette industrialisation pilotée de l'extérieur devient un puissant vecteur de « modernisation » de l'économie et de transformation de la société locale avec l'arrivée de populations nouvelles venues d'autres régions françaises voire d'autres pays (notamment d'Afrique du Nord). Le début de l'exploitation commerciale du gaz, en 1957, se traduit par :

- Le développement de trois plateformes chimiques (Lacq, Mont et Pardies – Noguères auxquelles s'ajoute, en 1975, celle de Mourenx) en aval du gisement et la construction à proximité d'un complexe industriel;
- L'aménagement, sur le lit majeur du Gave de Pau, à Artix, d'une centrale électrique destinée à l'alimentation du pôle industriel et associée à une retenue d'eau artificielle;
- La création d'une ville nouvelle résolument « moderne », Mourenx, destinée à accueillir la main-d'œuvre nécessaire au fonctionnement du complexe industriel.

## **1.2 Le temps des crises et de la reconversion**

Dès les années 1970, le bassin de Lacq connaît une première forme de diversification avec la valorisation industrielle de ce qui était jusque-là considéré comme un simple résidu de l'exploitation du gaz : le soufre. Celle-ci ouvre la voie à de nouveaux processus

industriels autour de la thiochimie. Si les syndicats – notamment la Confédération Générale du Travail [CGT] – ont pu jouer un rôle dans les évolutions postérieures du Bassin, ils n’ont, selon les dires d’un ancien responsable syndical désormais retraité, guère compté dans cette première phase de diversification :

Le gaz de Lacq était un gaz avec du H<sub>2</sub>S donc le gisement dégageait des quantités importantes de soufre. La valorisation du soufre en tant que matière première, elle est faible, mais là il y a eu [...] – c’était dans les trucs initiaux, pas [du fait de] la pression syndicale – tout le problème des produits de la thiochimie [la chimie du soufre], des produits plus élaborés. Ça c’était [la] première phase (Entretien auprès d’un ancien salarié d’Elf-Aquitaine, responsable local CGT, 16/05/2016).

À partir de la fin des années 1970 s’ouvre une longue période de crise qui a marqué les années 1980 et 1990. Les fermetures de CDF-Chimie (production de polyéthylène), en 1978 puis celle de la centrale EDF d’Artix, en 1985, inaugurent le début d’une longue série de cessations d’activité y compris de la part de certains des grands établissements fondateurs comme Péchiney. Ces fermetures sont partiellement compensées par quelques installations d’usines de plus petite taille (Poinsot, 1999), mais entre 1985 et 1996, près d’un millier d’emplois ont disparu (Gilly et Leroux, 2005).

Cette crise s’opère dans un contexte de profonds changements : internationalisation de la stratégie des grands groupes, privatisation d’entreprises publiques comme Elf Aquitaine en 1994 (finalement absorbée par TOTAL en 2000), désengagement partiel de l’État, affirmation des collectivités territoriales qui, au gré des phases de décentralisation se voient attribuer des compétences de plus en plus importantes, principalement dans le

domaine du développement économique. C'est notamment le cas de ce qui deviendra la Communauté de communes Lacq-Orthez.

Aux crises économique et de gouvernance du secteur industrialo-chimique s'ajoute l'épuisement du gisement de gaz avec évidemment de lourdes conséquences potentielles sur les acteurs directs de l'exploitation du gaz, mais aussi pour les sous-traitants et les industries qui en sont dépendantes (par exemple Arkema qui utilise les sous-produits du gaz comme le soufre). Après une baisse progressive de la production, l'arrêt définitif de l'exploitation commerciale du gaz a eu lieu à l'automne 2013.

### **1.3 La « chimie verte » comme nouvel horizon?**

Face aux crises des années 1990, les acteurs publics (État, collectivités locales) et privés (principaux opérateurs industriels) du Bassin se sont rapprochés et mobilisés autour de projets de redéveloppement industriel. Le programme Lacq Cluster Chimie 2030 permet par exemple de garantir la pérennité économique de la plateforme de Lacq, reprise par SOBEGI – filiale de TOTAL : il s'agit de maintenir l'extraction des dernières ressources de gaz à des fins exclusivement industrielles pour continuer à assurer les livraisons de soufre à Arkema, car celui-ci, résidu de l'exploitation gazière, constitue la matière première de son activité de thiochimie. De nouvelles unités de traitement du gaz sont donc requises : elles sont inaugurées en 2013 au moment de la cessation de l'exploitation commerciale.

Ce dispositif illustre le fait que, dans l'adversité, émerge un compromis tripartite entre Elf Aquitaine (puis TOTAL) les syndicats locaux et les collectivités territoriales visant à valoriser les ressources locales pour maintenir l'emploi (Gilly et Leroux, 2005) et à négocier les conditions d'un retrait partiel et progressif de l'entreprise TOTAL. À ce compromis tripartite s'ajoute l'influence de l'État central lequel évolue progressivement

des premiers rôles au milieu du XX<sup>e</sup> siècle vers un repli stratégique derrière la responsabilité des pouvoirs publics locaux (en première ligne) et les règles de gouvernance du marché.

À partir des années 2000, ces acteurs unis par des objectifs communs, ont – de concert avec l'État – misé sur l'attractivité sélective (chimie fine et de spécialités; NTIC) et non sélective d'entreprises; la recherche scientifique et le transfert de technologie en collaboration avec l'Université de Pau pour tenter de développer des technologies de l'environnement (Gilly et Leroux, 2005) puis se positionner dans les énergies nouvelles dans le cadre de la transition énergétique. Des entités locales comme le Groupement d'intérêt public Chemparc sont promues et visent à soutenir l'activité industrielle, mais aussi à attirer de nouveaux investisseurs, voire à convaincre les interlocuteurs nécessaires pour développer les projets à moyen terme (Lacq Cluster 2030, activité productive autour de la chimie fine) ou à long terme (dans la chimie verte – bio et non plus pétro sourcée –ou le stockage d'énergie grâce à des batteries innovantes).

L'évolution du statut de la ressource, support de l'industrie, s'avère donc éminemment contextuelle : le gaz constitue la ressource initiale puis disparaît, cédant la place aux déchets soufrés qui passent du statut de sous-produit à celui de ressource principale pour assurer la pérennisation de certaines industries. Désormais, les acteurs du développement économique local misent essentiellement sur la « culture industrielle » comme ressource du territoire (les savoir-faire, la Recherche et Développement, les infrastructures, etc.) pour attirer de nouveaux investisseurs.

La chronologie sommaire dressée dans la première partie rend compte des évolutions de la trajectoire industrielle du territoire, mais aussi du statut des ressources principales, et

de la façon dont un collectif d'acteurs se noue autour de l'activité gazière puis industrialo-chimique. Cette rétrospective est porteuse d'au moins deux enseignements majeurs. D'une part, l'histoire récente du Bassin, loin d'être lisse et apaisée, est marquée par des crises, des bifurcations, des réorientations. D'autre part, à ces chaos de l'histoire ont correspondu des reconfigurations du statut et du rôle des acteurs impliqués sur le territoire. On en déduit qu'en fonction des acteurs, la chronologie restituée pourrait être sensiblement différente. La ressource gazière, par exemple, n'est pas porteuse des mêmes problèmes (ni des mêmes risques) pour tous. On peut alors se demander si l'absence apparente de mobilisations environnementales est la marque d'un unanimisme propre au Bassin de Lacq, ou si des rapports aux risques et au territoire, plus complexes et plus diversifiés parmi les acteurs, ne sont pas simplement peu visibles quoique bien réels.

## **2 La question environnementale, un non-problème?**

La forte concentration d'établissements dangereux à cause des produits utilisés et des procédés mis en œuvre fait de Lacq un bassin industriel à risques où se conjuguent des risques de nature différente : technologiques (émanations toxiques, explosion, transport de matières dangereuses, etc.), mais aussi naturels puisque le complexe industriel est implanté dans la plaine alluviale du gave de Pau. Ces risques sont également évolutifs du fait des mutations des activités industrielles présentes sur le territoire. Pour autant, l'analyse des transformations socio-économiques intervenues dans ce bassin au cours du demi-siècle écoulé révèle un traitement différencié de la question environnementale.

### **2.1 Craintes et oppositions initiales**

Présenté alors comme un vecteur de modernisation et de développement régional pour le Béarn, ce pôle industrialo-chimique marque aussi l'intrusion de nuisances et de

risques nouveaux et méconnus dans ce territoire, suscitant à l'époque des réactions de rejet tant de la part des habitants que de leurs représentants politiques. Dès la fin des années 1950 et durant les années 1960, plusieurs accidents graves portent atteinte à l'environnement : incendie dans une usine en 1959, intoxication d'une cinquantaine de personnes du fait du dysfonctionnement d'une torchère en 1960, forte contamination des cours d'eau entraînant une forte mortalité des poissons, particulièrement en 1964 et 1967 (Briand, 2006 : 21). Ils suscitent l'inquiétude des riverains et de vives protestations de la part des agriculteurs notamment, inquiets de l'impact de ces nuisances industrielles sur leur production. Le rejet de l'industrie est d'autant plus vif de la part des populations locales que celles-ci ne bénéficient guère de l'importante demande en main-d'œuvre générée par la création du complexe industriel : le recrutement local demeure initialement limité du fait d'une inadéquation entre le marché local de l'emploi et le type de qualification requis pour un poste dans ces industries nouvelles (Larbiou, 1973). Symbole de l'apparition des risques dans ce territoire, la SNPA fait l'objet de critiques récurrentes. La population agricole semble particulièrement mobilisée à l'époque. Certains agriculteurs, riverains du complexe, conservent d'ailleurs la mémoire de cette coexistence difficile avec l'industrie et évoquent : « des animaux qui avaient pelé, des prairies grillées » (Entretien agriculteur, novembre 2015). Un ancien salarié de Celanese, installé à Pardies depuis 1982, se souvient également des nuisances liées à la proximité des usines, nuisances acceptées, car perçues comme une sorte de contrepartie à l'emploi :

Il y avait une pollution dans l'air et après on a eu des fois des légumes ou des arbres fruitiers qui crevaient, qui chopaient des maladies voilà. Non, on ne disait rien parce que l'usine nous faisait vivre, mais c'était l'usine la nôtre ou celle à côté, Yara. C'était

une pollution ce n'était pas une pluie acide pour moi, ce n'était pas de la pluie, c'était de l'air pollué, des plantes qui mouraient. Là maintenant, c'est plutôt rare. (Entretien riverain 2016, EB12).

Avec la fermeture de l'entreprise Celanese, les nuisances semblent avoir disparu : « on voit qu'il y a moins de pollution, quasiment plus d'arbres ou de fleurs qui sont brûlées, c'était quand même de la brûlure... » (*idem*).

Toutefois, ces problèmes sont mis à distance et rejetés dans un passé plus ou moins lointain : « au début, on a eu des problèmes », mais « c'était autrefois » (Entretien agriculteur, novembre 2015). De plus, la responsabilité de ces problèmes est attribuée à Péchiney, entreprise de production d'aluminium désormais fermée : « ça c'était quand il y avait Péchiney. Mais, après, Péchiney est parti. (...) Avant, il y avait des rejets qui étaient moins contrôlés que maintenant » (*idem*).

## **2.2 Développement industriel et « culture de la sécurité »**

Les formes de résistance s'atténuent donc peu à peu pour laisser la place à ce qui pourrait passer pour de l'acceptation grâce à des mesures compensatoires comme l'indemnisation d'agriculteurs dont les cultures sont polluées ou la mise en place par la SNPA, dès 1971, d'un Centre de recherche et d'information sur les nuisances. La situation aurait donc radicalement changé avec l'adoption progressive de la part des industriels d'une « culture de la sécurité ». Dans le cas de l'étang de Berre, autre site industriel, un même processus de normalisation intervient après des conflits d'importance provoqués par des inconvénients majeurs à l'échelle locale dans les années 1960 et tout début 1970 (Osadtchy, 2015 : 199-200).

Pourtant, aujourd'hui encore l'activité autour du gisement expose le bassin à des risques technologiques avérés pris en compte par la réglementation des périmètres SEVESO autour des établissements industriels, l'élaboration de PPRT (PPRT Lacq – Mont et PPRT Mourenx) et les servitudes strictes autour des puits de gaz et des canalisations. Plus de 60 ans après la création du complexe de Lacq, le regard sur les risques et l'industrie n'a plus rien à voir avec les contestations du début. Sa gestion non plus puisque l'évolution des normes environnementales a conduit à une surveillance croissante des sites et à un renforcement des mesures de sécurité imposées aux entreprises. Dans ce registre, les grosses entreprises du secteur se veulent exemplaires et communiquent beaucoup sur le sujet en proposant volontiers des visites au grand public, en participant aux exercices de sécurité destinés aux riverains ou encore en éditant régulièrement des plaquettes « d'information » grand public. La SOBEGI publie par exemple une « Lettre d'information aux riverains » intitulée « À la rencontre de SOBEGI » qui présente l'actualité de l'entreprise et rappelle à chaque édition l'existence à destination des habitants d'un numéro de téléphone « plainte nuisances ». Plutôt que de parler de risque, les entreprises préfèrent d'ailleurs employer le terme de « culture de la sécurité » que l'on retrouve relayé dans la presse locale et qui paraît beaucoup moins inquiétant tout en offrant l'avantage d'une image valorisante.

Les leviers de conviction qui s'appliquent et qui concourent à consolider une culture de la sécurité, puis du risque, s'expliquent par différents facteurs pour certains propres au cas de Lacq : le couple État – industrie, le pacte avec les syndicats pour la reconversion et l'emploi et, surtout, le développement par ces acteurs d'un grand récit de la modernité autour de la découverte, de la mise en valeur du gisement et par là même d'un territoire

rural. La découverte du gisement et l'industrialisation qui a suivi sont ainsi décrites comme une véritable « aventure », une « épopée », une « saga qui a bouleversé le visage du Béarn » (*La République des Pyrénées*, 15/10/2013), une conquête, non seulement inscrite dans l'histoire locale, mais aussi dans celle du pays : « Ce bassin de Lacq, qui a démarré avec de l'énergie fossile et se reconvertit, c'est une aventure humaine, une idée surgie du sous-sol. Dans les débuts, c'était le western. » (A. Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine – *Sud-Ouest*, 27/11/2013).

On le voit, le point de vue des acteurs politiques est largement relayé dans la presse locale qui, au moment de la fermeture des derniers puits à l'automne 2013, a consacré de nombreux articles et dossiers spéciaux au bassin de Lacq, à son histoire et à sa reconversion. L'industrie bien qu'ayant à peine plus de 50 ans serait donc « le ciment du territoire ». D'ailleurs, plusieurs élus soulignent que le bassin s'est construit autour de l'industrie au sens propre comme au figuré. Le maire de Bézingrand constate par exemple que les maisons se sont construites auprès du site industriel de sa commune et qu'il serait par conséquent malvenu de critiquer maintenant les nuisances et les risques de sites industriels antérieurs à l'urbanisation.

Le récit ainsi mis en place élude la mémoire des contestations (y compris les luttes sociales de la reconversion) pour contenir l'éventuel rejaillissement de revendications.

Des « concessions » existent et correspondent à des dispositifs de conviction des bienfaits de la modernité et du développement (Fressoz, 2012). Parmi les ressorts de ces dispositifs de conviction et d'acceptation les plus classiques, évoquons la perspective de l'emploi et des retombées économiques pour les individus (sur le bassin tout le monde travaille ou connaît quelqu'un qui travaille pour l'industrie), mais aussi pour les

collectivités pour lesquelles l'industrie a longtemps été une énorme manne fiscale (c'est moins vrai aujourd'hui à la suite de la suppression de la taxe professionnelle) d'autant plus importante que les communes du bassin sont toutes de petite taille. On retrouve ces éléments sur d'autres sites industriels, par exemple sur la ville d'Alma (30 000 habitants, province de Québec), perspective écrasante au sujet de l'implantation du site d'Alcan près du lac Saint-Jean, malgré des préoccupations environnementales pourtant clairement exprimées (Fortin, 2004). Mais ce levier majeur de conviction rencontre également des limites fortes lorsqu'il est confronté, dans un autre contexte, aux mobilisations des acteurs locaux organisés, comme dans le cas de l'exploitation controversée du gaz de schiste visant un territoire de la même province canadienne, entre la ville de Québec et Montréal, de part et d'autre du fleuve Saint-Laurent (Fortin et Fournis, 2013 : 95-102)<sup>1</sup>. Dans le cas du bassin de Lacq, la question environnementale, au moins potentiellement porteuse de mobilisations

---

<sup>1</sup> D'après l'analyse de discours des acteurs du territoire compilés par le Bureau d'audience publique sur l'environnement, l'argument mettant l'accent sur le développement économique et sur les aspects techniques (le plus compatible avec l'exploitation du gaz de schiste avec ou sans fracturation hydraulique) est bien identifiable et surtout porté par les industriels. Mais il est aussi largement concurrencé par la question du modèle de développement à emprunter, ou par les modes de gouvernance sur le territoire. Les citoyens, acteurs locaux organisés et pouvoirs publics locaux mettent particulièrement en avant ces deux derniers enjeux, ce qui amène à nuancer, en fonction des contextes et des acteurs, le caractère hégémonique du discours centré sur le développement économique ou technique tel qu'il peut apparaître à Lacq.

citoyennes, est désamorcée, contenue, voire symboliquement brandie comme un facteur d'attractivité.

### **2.3 Risques et nuisances comme atouts pour le territoire**

L'examen des acteurs qui interviennent dans le territoire, ainsi que des changements qu'ils subissent (réforme territoriale, dilution de la capacité d'action des acteurs locaux, globalisation et financiarisation de l'activité industrielle) montre que la cause environnementale n'est plus opposée, à partir des années 1970, au développement industriel. Pour les syndicats, les élus, les entreprises ou même les riverains, les revendications environnementales ne constituent ni un « enjeu prétexte » ni un levier d'action collective pour le gouvernement du bassin. Au contraire, les limites environnementales (déchets, nuisances, risques) deviennent des atouts pour attirer de nouvelles activités.

En effet, ce qui pourrait être le support de la mobilisation et des revendications, du fait que les riverains puissent se sentir « concernés » (Céfaï, 2007) et ainsi entrer publiquement en politique, s'avère être un atout pour renforcer la réussite du site industriel : les contraintes réglementaires très fortes pesant sur le territoire (directive SEVESO, plans de prévention des risques) et l'acceptation sociale du risque sont présentées comme des facteurs d'attractivité et les leviers de la résilience du territoire pour faire face à la fin de l'exploitation commerciale du gaz : « Les collectivités du Bassin de Lacq œuvrent, en étroite collaboration avec les industriels pour présenter toute l'attractivité du Bassin, sa culture de la sécurité, afin d'inciter les investisseurs à maintenir l'emploi sur le Bassin » (PREFECTURE 64, 2014 : 49). Or, comme le souligne

très explicitement la communication du GIP Chemparc chargé d'accompagner la revitalisation du bassin : « S'implanter sur le Bassin de Lacq, c'est bénéficier d'un environnement favorable avec une forte acceptabilité par la population du risque industriel » (<http://chemparc.fr/simplanter/les-atouts-du-bassin/>).

Il s'agit donc de vanter la culture du risque, l'existence des périmètres réglementés et l'acceptation de l'industrie pour tenter d'attirer des activités potentiellement dangereuses dont la venue serait moins facilement acceptée, voire refusée ailleurs. Il s'agit également, en inscrivant l'industrie dans les « gènes » du territoire, d'en faire un marqueur identitaire : lors d'un colloque organisé à Mourenx, en novembre 2012, le député maire, David Habib, se réjouissait aussi de la présence d'une « culture du risque » dans son territoire :

Le développement industriel est le ciment de notre territoire; ce ciment n'est pas seulement fiscal, il est culturel. Nous ne voulons pas basculer vers un territoire résidentiel ou touristique. C'est ce qui emmène ce territoire à dire oui à l'industrie, même au gaz de schistes s'il y en avait sur notre territoire<sup>2</sup>.

Le même élu déclarait dans la presse un an plus tard : « Lacq, c'est une partie de moi, un territoire exceptionnel. Pour moi, c'est une vision éclatante du positivisme. C'est l'idée que l'homme peut dominer la nature » (*Sud-Ouest*, 27/11/2013)<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Table-ronde finale du colloque « Lacq : trajectoires et enjeux territoriaux ». Colloque international organisé à la Communauté de communes de Lacq (CCL) et coordonné par la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine (Mourenx, 14-15 novembre 2012).

<sup>3</sup> Cette édition comporte un dossier spécial sur le bassin de Lacq à l'occasion de la fin de l'exploitation commerciale.

### **3 L'environnement, une valeur parmi d'autres**

Au regard de la diversité des acteurs et de leurs rapports aux risques, à la question environnementale, et plus largement au Bassin de Lacq, l'approche territoriale semble appropriée pour restituer une forme de complexité. Elle permet de rendre visibles certaines caractéristiques du territoire (comme l'attachement au lieu, ou l'identité patrimoniale ici) et ne pas se contenter d'une lecture normative plus générale autour de mobilisations environnementales attendues sur le terrain. Le travail très inductif de l'approche territoriale permet en outre de mesurer combien le récit dominant tenu sur le territoire maintient certains acteurs dans l'ombre tout en valorisant des aspects choisis de ce territoire. Par l'approche territoriale, on procède à une forme de déconstruction et de resignification des logiques et caractéristiques des territoires et des acteurs impliqués, par le bas.

#### **3.1 Pour les acteurs politiques et institutionnels : priorité au développement économique**

Dans un territoire étroitement dépendant de l'industrie, la crainte du déclin industriel et des pertes d'emplois et de recettes communales afférentes justifient la priorité donnée au développement économique et le discours sur la « culture du risque ». Dans ce discours le recours aux euphémismes tels que « nuisance » ou « cadre de vie » plutôt que « risques » ou « environnement » est fréquent. La réalité des risques y est volontiers minorée aussi bien par les industriels, les élus locaux que par les divers services de l'État, y compris ceux qui sont chargés de la protection de l'environnement, de la surveillance des risques industriels et des questions sanitaires. Dans un compte rendu d'audition du groupe de travail « évaluation des risques sanitaires » du Haut conseil de la canté publique en date du 1<sup>er</sup> décembre 2009 (HCSP, 2009), un responsable de la Ddass de Pau est interrogé sur les

initiatives du service de l'État qu'il représente dans la connaissance du risque sanitaire du bassin. Alors qu'en 2002 était publiée une enquête épidémiologique pointant une surmortalité par cancer dans la population de moins de 65 ans et appelant d'autres investigations, le fonctionnaire indique avoir écarté des compléments d'enquête épidémiologique au motif que la demande sociale était inexistante et l'utilité discutable :

Dans le cas de Lacq, la demande sociale vis-à-vis de l'environnement ou de problèmes de santé repérés n'est pas très importante. Le lancement d'une étude fait courir le risque, dès lors, de briser la paix sociale, la population étant amenée à penser que les investigations en cours sont motivées par la suspicion de problèmes (HCSP, 2009 : 18).

On assiste à la convergence de vue des acteurs dominants (politiques et institutionnels) sur le territoire. Tous revendiquent cette convergence alors que l'État se retire et dérégule (donc conserve une forme de pilotage à distance, et à moindres frais), et que les collectivités locales se trouvent en responsabilité, mais sont dépourvues de capacité d'action face au capital industriel mondialisé.

### **3.2 Le regard des riverains : une « culture des risques » toute relative**

Si l'on s'en tient aux discours politiques et institutionnels, la population du bassin de Lacq serait fortement attachée à l'industrie et fière de vivre dans un territoire ayant contribué à la richesse nationale. La très faible participation des habitants du bassin aux dispositifs participatifs tels que les enquêtes publiques (PPRT, stockage et captage de CO<sub>2</sub>) serait la preuve de la forte adhésion sociale à la stratégie de développement industriel déployée durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. À première vue, il ne se passe rien, ni ouvertement en opposition, ni véritablement en faveur des choix de développement

industriel. Pas de phénomène de « concernement » des habitants (Céfal, 2007), ce franchissement du pas entre le statut de spectateur et celui d'acteur, à la visibilité publique, dans l'espace politique. Est-ce à dire que, s'il ne se passe rien, les riverains n'en pensent rien, masse amorphe, inerte, aux états d'âme négligeables? Cette apparente unanimité déguisée de timidité est à nuancer et la faible participation aux dispositifs consultatifs ne saurait être interprétée exclusivement en termes d'adhésion de riverains, souvent peu ou mal informés. D'ailleurs, l'inquiétude est manifeste dans les propos de quelques riverains supportant mal les nuisances occasionnées par la proximité des usines. Les odeurs, le bruit, mais aussi la pollution et les effets probables sur la santé de la présence de l'industrie chimique (maladies respiratoires, allergies, etc.) sont souvent mentionnés comme les principaux inconvénients du cadre de vie. Les odeurs fréquentes, intrusives, fluctuantes en fonction des conditions météorologiques sont les marqueurs de la présence des usines... et des risques :

Là, on dit ça sent, on sait pas ce qu'on respire, et on sait pas les effets. Nous ça va, à l'âge qu'on a... Ça peut se déclarer encore, mais les jeunes, les enfants qui respirent ça... Des fois, je me dis : est-ce que c'est sain? (Entretien riverain, 2014, EA1).

Le risque est toléré plus qu'accepté par des riverains se jouant volontiers de la « culture du risque » tant vantée par les acteurs politiques et institutionnels :

Voilà, on peut pas accepter n'importe quoi non plus. Parce que c'est bien beau de dire que la population, ici, est – comment dire le terme – est favorable à l'industrie, qu'on est habitué, qu'on a une culture de l'industrie, je veux bien, mais ça n'autorise pas tout! (*ibid.*).

La non-participation aux dispositifs formels de consultation ne saurait donc rimer avec culture du risque.

D'autres cas montrent toutes les limites des dispositifs de participation et de concertation à véritablement transformer l'action publique et à répondre aux besoins d'un renouvellement démocratique, d'ouverture aux citoyens riverains (Osadtchy, 2015). La littérature montre plutôt que, sans expériences de mobilisation, mais aussi sans capitalisation de la mémoire des luttes passées, il est difficile d'organiser la revendication et d'obtenir des résultats significatifs dans le domaine de la gouvernance des territoires, de l'aménagement et des questions environnementales (McAdam et SchafferBoudet, 2012).

Ainsi, les mobilisations riveraines contre des émanations perçues depuis l'été 2015, ne seraient-elles pas le signe d'une évolution de l'opinion publique? Le début d'une entrée en politique qui rompt avec le jeu classique des acteurs sur le bassin de Lacq? L'analyse des ressorts de ces mobilisations très récentes, après des décennies d'unanimité apparent, permet de montrer que, contre toute attente, au regard du modèle des mobilisations environnementales et de la modernité réflexive, ce n'est pas la question environnementale qui en est la cheville ouvrière. La dénonciation des nuisances ne signifie pas la remise en cause du modèle industriel qui imprègne profondément le territoire et ses habitants. En outre, l'ARSIL, association de riverains créée en novembre 2015 pour obtenir une forme de reconnaissance des problèmes sanitaires liés selon ses membres, à de nouvelles émanations industrielles, se défend d'être une association de défense de l'environnement et s'efforce de

marquer ses distances par rapport à la SEPANSO<sup>4</sup> qui, elle, s'inscrit dans les mouvements citoyens de mobilisations environnementales. Si les membres fondateurs de l'ARSIL reconnaissent volontiers avoir échangé avec les représentants de la SEPANSO et pris en compte bon nombre de leurs conseils, ils se sont aussi avérés soucieux de conserver une certaine distance par rapport à l'association de défense de l'environnement :

On a beaucoup échangé, mais je ne voulais surtout pas que soit fait l'amalgame [...]. Je n'ai pas forcément une âme... euh... 100 % écolo, mais force est de reconnaître que leur combat est juste, que les arguments qu'ils avancent, ben, ils tiennent la route. [...] On a échangé à de nombreuses reprises; on échange souvent, mais leur combat n'est pas le même que le nôtre même s'ils ont directement appuyé et s'ils ont embrayé dans nos problèmes et s'ils sont une aide. Mais comme je leur ai toujours clairement dit, je ne veux pas que l'amalgame soit fait (Entretien responsable ARSIL, 2016).

L'objectif prioritaire de l'ARSIL est d'obtenir des industriels la reconnaissance du problème d'émanations toxiques et sa résolution. Son combat n'est pas environnementaliste : « moi je voulais pas qu'il y ait cette connotation écolo et je voulais vraiment que soit traité notre problème quelque part technique et la reconnaissance du sujet qui nous concernait, à nous. » (*ibid.*).

---

<sup>4</sup> La SEPANSO est une association de protection de l'environnement. Organisée en fédération de sections départementales, elle couvre tout le grand Sud-Ouest de la France et n'est donc pas spécifique au bassin de Lacq.

Dans un tract diffusé à l'automne 2015 pour inviter la population à se rendre à la première réunion publique de l'ARSIL, cette dernière se défend explicitement de vouloir porter atteinte aux intérêts des industriels; elle souhaite concilier développement industriel et bien-être des populations :

Le site industriel doit se développer dans le plus grand respect de l'environnement et des populations qui ont fait sa richesse! LACQ NE DOIT PLUS RIMER AVEC MAUVAISES ODEURS OU POLLUTION! (ARSIL, octobre 2015).

### **3.3 Question des valeurs (pour tous) : l'industrie comme patrimoine, ciment de l'identité et de l'attachement au lieu, plus que l'environnement**

Si les principaux acteurs économiques et politiques du territoire (qui d'ailleurs à titre personnel se gardent le plus souvent d'y résider) diffusent un discours sur l'identité industrielle du territoire et instrumentalisent le récit de la modernité et de la culture locale du risque, celui-ci trouve incontestablement un écho important chez les salariés de l'industrie et dans la population riveraine, en particulier chez les plus anciens. Ils reprennent fréquemment à leur compte les termes du récit de « l'aventure », de « l'odyssée », de « l'épopée » de l'industrialisation puis de la reconversion, comme élément identitaire faisant référence tant à la mémoire intime des individus qu'à l'histoire locale, voire nationale.

La proximité de ces usines inscrites dans l'histoire du territoire est d'autant mieux acceptée que le bassin s'est littéralement construit autour de celles-ci (les usines ont précédé l'urbanisation). Elles sont aujourd'hui encore pourvoyeuses d'emplois et le bassin offre à ses habitants d'autres avantages économiques :

Les loyers et les taxes foncières sont moins chers [qu'ailleurs], les taxes d'habitation ne sont pas chères par rapport à l'agglomération. On n'est pas loin de Pau, voilà donc on a le calme et la proximité relative. Il y a une école, il y a tous les commerces... (Entretien riverain 2016, EB8).

Ainsi, en dépit de la présence des usines, la majorité des personnes rencontrées lors de nos enquêtes se révèle en effet attachée, voire très attachée à son lieu de vie. L'attachement au lieu (Tuan, 1974 et 1991) est entendu ici comme une forme de relation affective, construite dans la durée, entre un individu et un espace spécifique investi de valeurs positives et non exclusivement utilitaires. Le quotidien « enraciné dans des lieux porteurs de sens et d'imaginaire » (Bailly et Scariati, 1993), d'affects et de mémoire devient un lieu apprécié. L'attachement de l'individu à ses lieux du quotidien comprend plusieurs composantes, notamment une composante sociale et affinitaire (Di Méo, 2004) et une composante plus géographique (Guérin-Pace et Guermond, 2006) reposant sur l'exaltation des aménités locales qu'elles soient paysagères ou climatiques, très largement mises en avant par les habitants interrogés.

Ce registre des valeurs « habitantes », fondées sur l'expérience des lieux (Tuan, 2006), construit donc un patrimoine du quotidien, banal, dans lequel les usines sont pleinement intégrées, notamment aux yeux des riverains originaires du bassin ou implantés de longue date, tel cet habitant qui a fait construire à Lacq avec vue sur les usines :

On est natifs de Lacq. C'est nos racines qui sont là. Moi j'ai la maison de mes parents à côté. Les trois voisins, on était à l'école ensemble. On a le même âge. C'est notre village. C'est là qu'on a toujours vécu. Et l'usine, ça fait partie de notre environnement. Et quand on était gamins, on était, je veux dire, on était contents de

voir ces tuyaux. C'était chez nous. C'est nos repères. (Entretien adhérent ARSIL, 2016).

Cependant, le même interlocuteur souligne l'émergence d'une certaine forme de distanciation entre population et acteurs industriels moins ancrés dans le territoire :

Qu'est-ce qui a changé? C'est l'évolution des mentalités à tous les niveaux. C'est à dire que, euh, il y avait vraiment, je vais dire une complicité, je vais employer ce mot-là, entre la population et Elf à l'époque, parce que beaucoup de monde y travaillait, parce que ça faisait vivre beaucoup de monde. (*ibid.*).

Malgré l'attachement indéniable au lieu dont témoignent de nombreux enquêtés soucieux de minorer les inconvénients attachés à leur cadre de vie, quelques-uns, installés souvent depuis moins longtemps, sont plus critiques vis-à-vis de leur environnement quotidien et supportent moins les nuisances occasionnées par la proximité des usines. Les mobilisations les plus récentes ne sont cependant pas portées par des néo-habitants et la « cause environnementale » en est moins le pivot que les enjeux sanitaires autour de nuisances et de risques considérés comme nouveaux, car liés, aux yeux des riverains, à l'implantation de nouvelles activités industrielles. Il ne s'agit donc pas de remettre en question le modèle industriel, mais d'exiger que son impact sur les riverains soit maîtrisé.

Est-ce à dire qu'on est, à Lacq, dans un cas complètement étranger au modèle de la place de l'environnement comme vecteur des mobilisations au sein des sociétés réflexives?

Dans le cas de l'aménagement de Fos-sur-Mer, les mobilisations environnementales sont le support d'une forme de reterritorialisation de l'action publique, des choix de développement et de la capacité à décider, à reprendre le pouvoir sur son territoire (Osadtchy, 2015). Dans le cas du complexe d'Alcan près du lac Saint-Jean, au Québec, ou

de celui de Péchiney, à Dunkerque, dans le nord de la France, c'est aussi pour partie une dimension paysagère qui peut cristalliser, certes inégalement, des mobilisations citoyennes pour « faire autrement », caractéristiques là aussi des sociétés réflexives (Fortin, 2005). On pourrait voir dans la « reterritorialisation », dans une forme de réappropriation par les riverains de nombre d'aspects du territoire qui jusqu'alors leur échappaient, une autre hypothèse pour comprendre les mobilisations riveraines récentes. Même si elles ne passent pas ouvertement par la question environnementale (ni par la question du paysage), on peut y retrouver les velléités d'affirmation d'une forme de souveraineté des territoires locaux (aux prises avec des stratégies nationales très lointaines, et des capitaux mondialisés), ou plus modestement l'expression d'une simple légitimité démocratique des citoyens et riverains sur leurs territoires (ils ne veulent pas renverser la table, mais être écoutés).

Ainsi, le Bassin de Lacq n'est peut-être pas aussi éloigné des motifs de revendications et de mobilisations que ceux que laisse espérer le modèle du « concernement » généralisé par le biais de la cause environnementale. Il pourrait présenter simplement, du fait de spécificités territoriales (historiques, sociales, politiques, etc.) des registres d'action différents qui amènent à mobiliser des catégories comme les nuisances, le cadre de vie, ou le risque sanitaire.

## **CONCLUSION**

L'idée selon laquelle la question environnementale est un mot d'ordre contemporain majeur de mobilisations sociales est à nuancer. À Lacq, des problématiques liées à l'environnement (comme la concentration de sources de pollution, ou la proximité avec les unités industrialo-chimiques) renforcent les configurations industrielles existantes, voire les

accentuent. En effet, c'est au motif d'un certain rapport à l'environnement, décrit comme un capital territorial, et de servitudes environnementales déjà présentes sur le terrain que la trajectoire industrialo-chimique du territoire est en partie défendue.

On constate donc que la question environnementale et son corollaire du modèle explicatif des mobilisations environnementales ne fonctionnent que de façon située. Ils présentent des échelles, des acteurs, des intérêts ou encore des temporalités qu'il faut connaître. Nous rejoignons en cela les enseignements de Osadtchy (2015 : 423-424) qui fait de la profondeur historique et de l'attention portée aux rapports sensibles des populations à l'industrie et au territoire des éléments absolument nécessaires pour comprendre comment se nouent, localement, les enjeux environnementaux autour d'un site industriel. En ce sens, il importe de ne pas mobiliser trop rapidement un modèle explicatif général, très vite étranger au terrain. En outre, le modèle général sert souvent à interpréter l'absence d'action sociale organisée (et visible) aux motifs de postures de type NIMBY, de fermeture à l'intérêt général, voire d'ignorance des grands enjeux qui se noueraient localement. Dans le cas du Bassin de Lacq, la cause environnementale est un élément faible de structuration du social, relativement à d'autres éléments, comme le marché, la gouvernance, l'identité/attachement au lieu, par exemple.

Pour éviter de véhiculer un biais normatif (et moral), il est utile d'adopter une approche territoriale à même de porter un regard diachronique et contextualisé sur la question environnementale. Cette dernière est alors comprise au cœur d'une question sociale et politique plus large. Il ressort du cas de Lacq que la question environnementale ne motive certes pas les mobilisations d'acteurs contestataires. Pour autant, les voix alternatives n'en sont pas moins présentes, et trouvent plutôt dans la question du

patrimoine, de la mémoire collective et du rapport sensible au milieu des supports à leur expression.

Dans le Bassin de Lacq, le discours normatif et dominant sur la « vocation industrielle » du territoire pèse lourdement. Mais il n'est pas totalement performatif pour autant. C'est le sens que l'on peut donner aux luttes passées, dont on trouve des traces, si tant est qu'on veuille bien les chercher, ou encore aux mobilisations relativement récentes d'un collectif d'habitants suite aux nuisances inédites de l'été 2015. Fait plus significatif encore, le collectif ARSIL, né en 2015, n'est pas constitué de néo-résidents, mais rassemble plutôt des habitants originaires du Bassin ou y vivant depuis longtemps, attachés à la dimension industrielle du territoire..., mais pas à tout prix. Plus que la montée de la question environnementale, ce sont plutôt les nuisances et la perspective d'un risque sanitaire direct et sensible qui ont déclenché des réactions, lesquelles, si on en croit le silence de la presse locale depuis l'automne 2016, semblent s'être d'ores et déjà éteintes.

Le rôle et la portée de la question environnementale sur le territoire et dans les rapports entre acteurs s'avèrent donc particulièrement contingents. Ils sont comptables des configurations et spécificités territoriales (histoire sociale, rôle de l'État, recomposition de la gouvernance, etc.) propres au Bassin de Lacq. Et ce sont ces particularités territoriales dont il faut rendre compte dans les modèles d'explication des mobilisations ou des formes de gestion des ressources. Plusieurs formes de lecture des mobilisations environnementales existent.

Pour leur part, McAdam et SchafferBoudet (2012) mobilisent un modèle en trois points pour restituer les conditions de mobilisation (ou d'absence de mobilisation) dans le cadre de projets énergétiques controversés : les opportunités politiques, la capacité

organisationnelle, la libération cognitive (le fait, tout subjectif, de se sentir légitime à protester, à faire porter une voix discordante).

Dans le cas du Bassin de Lacq, et des contestations récentes, on trouve l'ouverture d'une fenêtre politique avec les émanations de l'été 2015 et des fortes nuisances dont la presse s'est fait l'écho. Le contexte du Bassin de Lacq (et notamment la perte de mémoire des mobilisations passées) permet néanmoins de comprendre l'absence de rupture avec un modèle de développement industrialo-chimique. Mais cela ne signifie pas nécessairement l'acceptation un peu apathique qui serait la marque d'une « culture du risque ».

Aujourd'hui, à Lacq, sans en appeler aux contestations environnementales anciennes (la mémoire ténue des actions des années 1960), des mobilisations riveraines ont convoqué plutôt des catégories différentes (nuisances, cadre de vie, etc.) pour se distinguer des courants de rupture plus radicaux, assimilés à un écologisme intransigeant, voire totalitaire. Reste que les mobilisations riveraines cristallisées par l'ARSIL ont sans doute aussi été rendues possibles par un élément dans « l'atmosphère sociale » et sur le territoire, dernier point du modèle de McAdam et Schaffer Boudet (2012). On peut y voir la marque de la libération d'un possible, du déplacement du grand récit industriel de Lacq, qui s'impose de fait, et dont on voit combien il échappe pour beaucoup au territoire et aux acteurs locaux (du fait de la gouvernance économique, du capital mondialisé, de la décentralisation mal assumée, etc.). Les voix alternatives récentes, incarnées par exemple par l'ARSIL et relativement discrètes au regard d'autres mobilisations environnementales, peuvent correspondre à une forme de réappropriation du territoire par une partie des acteurs qui le constituent, mais qui en sont structurellement tenus à l'écart.

L'absence de mobilisations environnementales d'envergure à Lacq n'équivaut pas à l'adhésion des habitants aux options du développement industrialo-chimique à tout prix. Entre la zone à défendre partout et l'incorporation de la culture du risque, il existe quantité de dynamiques territoriales, de rapports et positionnements d'acteurs et de configurations du monde social dont le cas du Bassin de Lacq peut être une illustration intéressante.

## Références

- Bailly, Antoine, Renato Scariati (1993), « Empathie et connaissance des lieux », *Revue de géographie alpine*, vol. 1, p. 7-13.
- Beck, Ulrich (1986), *La société du risque*, Paris, Flammarion.
- Briand, Christophe (2006), « Les enjeux environnementaux du complexe industriel de Lacq (1957-2005) », *Revue Flux*, vol. 1, no 63-64, p. 20-31.
- Céfaï, Daniel (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte.
- CCLO (2016), *Projet de territoire. CCLO 2030. Bien vivre ensemble sur le territoire*, Mourenx, Communauté de communes Lacq Orthez, consulté le 18 juin 2017 : <http://www.cc-lacqorthez.fr/ma-communaute-de-communes/le-projet-de-territoire.html>.
- Cour des comptes (2015), Référé n° 71737. Gestion publique de la mutation industrielle du bassin de Lacq : risques de sécurité industrielle, sanitaire et environnementale.
- Di Méo, Guy (2004), « Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités », *Annales de géographie*, vol. 638-639, p. 339-444.
- Di Méo, Guy, Pascal Buléon (2005), *L'espace social*, Armand Colin, Paris.
- Emelianoff, Cyria (2013), « Environnement », dans J. Lévy, M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.
- Fortin, Marie-José (2004), « Le paysage comme médiation : l'implantation de l'usine Alcan au Québec », *Strates*, vol. 11, consulté le 1<sup>er</sup> février 2017 : <http://strates.revues.org/412>.

- Fortin Marie-José (2005), *Paysage industriel, lieu de médiation sociale et enjeu de développement durable et de justice environnementale : les cas des complexes d'Alcan (Alma, Québec) et de Pêchiney (Dunkerque, France)*, Thèse de doctorat, Université du Québec à Chicoutimi.
- Fortin Marie-José, Yann Fournis (2013), Facteurs pour une analyse intégrée de l'acceptabilité sociale selon une perspective de développement territorial : l'industrie du gaz de schiste au Québec, rapport d'étude évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste.
- Fressoz, Jean-Baptiste (2012), *L'apocalypse joyeuse. Une histoire du risque technologique*, Paris, Seuil.
- Gilly, Jean-Pierre, Isabelle Leroux (2005), « Restructuration des firmes et dynamiques des territoires. Les stratégies de re-développement du site industriel gazier de Lacq en Aquitaine », *La Revue de l'Ires*, vol. 47, no 1, p. 257-280.
- Guérin-Pace France, Yves Guermond (2006), « Identité et rapport au territoire », *L'Espace géographique*, vol. 35, p. 289-290. URL : <http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-289.htm>.
- Jean, Yves, Christian Calenge (2002), *Lire les territoires*, Tours, MSH.
- Kalaora, Bernard, Chloé Vlassopoulos (2013), *Pour une sociologie de l'environnement. Environnement, société et politique*, Paris, Champ Vallon.
- Latour, Bruno (2015), *Face à Gaïa*, Paris, La Découverte.
- McAdam, Doug, Hilary SchafferBoudet (2012), *Putting social movements in their place*, New York, Cambridge University Press.

- Larbiou, Suzanne (1973), « Industrialisation-urbanisation? », *Études rurales*, vol. 49-50, consulté le 3 juin 2015 : <http://etudesrurales.revues.org/527>.
- Osadtchy, Clara (2015), *Confits environnementaux en territoire industriel : réappropriation territoriale et émergence d'une justice environnementale. Le cas de l'étang de Berre et de Fos-sur-Mer*. Thèse de doctorat en géographie. Université du Maine.
- Rebotier, Julien (2012), « Une approche territoriale des risques. Un outil pour le chercheur, critique et réflexif », *Géographie et Cultures*, vol. 81, p. 77-90.
- Rebotier, Julien, Christine Bouisset, Sylvie Clarimont, Sébastien Nobert (2017), *Accompagner les changements vers des territoires résilients. Quelle résilience pour quels acteurs dans le Bassin de Lacq et dans le massif des Landes? Rapport de recherche*, consulté le 17 juin 2017 : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01498643>.
- Reghezza-Zitt, Magali (2015), « Territorialiser ou ne pas territorialiser le risque et l'incertitude. La gestion territorialisée à l'épreuve du risque d'inondation en Île-de-France », *L'espace politique*, vol. 26, no 2, <https://espacepolitique.revues.org/3543>.
- Rudolf, Florence (1998), *L'environnement, une construction sociale. Pratiques et discours sur l'environnement en Allemagne et en France*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.
- Subra, Philippe (2014), *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, Paris, Armand Colin.
- Theys, Jacques (2002), « L'approche territoriale du 'développement durable', condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », *Développement durable et territoires*. <http://developpementdurable.revues.org/1475>.
- Touraine, Alain (2015), *Nous, sujets humains*, Paris, Seuil.

Tuan, Yi-Fu (2006), *Espace et lieu : la perspective de l'expérience*, Genève, In Folio.

Tuan, Yi-Fu (1991), « Language and the making of place: A narrative-descriptive approach », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 81, no 4, p. 684–696.

Tuan, Yi-Fu (1974), *Topophilia: A Study of Environmental Perception, Attitudes, and Values*, Prentice Hall, Englewood Cliffs.

Vechiu, Natalia (2012), « L'emploi industriel dans le bassin de Lacq : évolution et analyse structurelle, 1988 – 2010 », Communication au colloque *Lacq : trajectoires et enjeux territoriaux*, octobre 2012.